

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne jamais manipuler le produit avec les mains nues. Ne pas respirer la poussière. Éviter de renverser sur la peau ou les vêtements. Lors du traitement ou de la manipulation de la semence traitée, travailler dans un endroit bien aéré et porter un masque de protection adéquat, des lunettes protectrices et des gants de caoutchouc. Ne pas utiliser des gants en cuir ou en tissu. Porter des vêtements qui couvrent complètement les bras et les jambes afin de réduire au minimum l'exposition. Changer les vêtements contaminés tous les jours et les laver à fond avant de les porter de nouveau. Se laver à fond les mains, le visage et les bras après avoir manipulé AGROX CD, et avant de boire, manger ou fumer. Prendre une douche après avoir utilisé le produit ou à la fin de la journée de travail. Ne pas contaminer la nourriture destinée à la consommation humaine et animale, ou toute étendue d'eau. Étiqueter les semences traitées comme suit : «Toxique pour les êtres humains et les animaux. Ne pas utiliser comme nourriture destinée à la consommation animale ou humaine. Ne pas vendre aux huileries. Cette semence a été traitée au captane et au diazinon.»

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS : En cas d'empoisonnement, consulter un médecin ou contacter un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. En cas de contact sur la peau : laver avec une quantité abondante d'eau et de savon. En cas de contact dans les yeux : rincer à l'eau pendant 5-10 minutes et recourir à des soins médicaux. En cas d'ingestion : donner à la victime un ou deux verres d'eau et faire vomir en donnant du sirop d'ipéca ou en insérant un doigt dans la gorge. Répéter la dose d'ipéca dans les 20 minutes, s'il le faut. Continuer à donner de l'eau jusqu'à ce que le liquide vomé soit clair. Pendant qu'elle vomit, la victime doit avoir la tête plus basse que les pieds. **NE PAS ESSAYER DE PROVOQUER LE VOMISSEMENT QUAND LA VICTIME EST INCONSCIENTE OU PRISE DE CONVULSIONS.** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le diazinon peut inhiber la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Symptômes d'empoisonnement : nausées, vomissements, irritabilité, convulsions et/ou coma et autres symptômes typiques de l'empoisonnement aux insecticides organophosphatés. **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :** À toute heure, (613) 787-5620 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement. **ÉLIMINATION :** 1. Vider à fond le récipient de son produit dans l'applicateur. 2. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel. 3. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales. 4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE: Pour la gestion de la résistance, veuillez prendre note que AGROX CD contient un insecticide du Groupe 1B¹, et un fongicide du Groupe M². Toute population d'insectes ou de pathogènes peut comprendre des individus naturellement résistants à AGROX CD et aux insecticides/fongicides du Groupe 1B¹ ou du Groupe M². Avec le temps, il peut se produire une perte graduelle ou totale d'efficacité si l'insecticide est utilisé constamment dans les mêmes champs. De plus, il peut se produire avec le temps une perte graduelle ou totale d'efficacité si le fongicide est utilisé constamment dans les mêmes champs. **Pour retarder la résistance aux insecticides/fongicides:** Dans la mesure du possible, faire la rotation de AGROX CD avec des produits de groupes différents qui détruisent les mêmes pathogènes; surveiller les populations d'insectes et de pathogènes traités pour déceler le développement de la résistance; lorsque la résistance est soupçonnée, faire un rapport au représentant de la compagnie, utiliser un autre fongicide avec une cible différente, ou consulter un conseiller certifié ou un spécialiste de la vulgarisation.

N'UTILISER CE PRODUIT QUE SUR DES SEMENCES PRÉALABLEMENT TRAITÉES AU CAPTANE OU AU THIRAME. NE PAS UTILISER SUR DES SEMENCES DÉJÀ TRAITÉES AVEC UN INSECTICIDE (autre que le méthoxychlor ou le malathion). Maïs, haricots, soja et pois : Contre les mouches des semences du maïs, et pour compléter un traitement fongicide antérieur contre la brûlure des plantules et la pourriture des semences. Traiter à raison d'un contenant de 200 g pour 100 kg (4 unités) de semence, peu avant ou au moment du semis (50 g par 25 kg de semence). Si le semoir est vide, y déposer suffisamment de semence traitée pour en couvrir le fond. Traiter cette semence dans un contenant séparé, qui pourra ensuite être détruit. Ajouter le reste de la semence dans le semoir et traiter en brassant à fond avec une palette ou une latte pour que la semence soit bien recouverte de poudre.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

AGROX[®] CD

DUAL PURPOSE SEED TREATMENT POWDER INSECTICIDE-FUNGICIDE

CORN, BEANS, SOYBEANS AND PEAS:

For the control of seed corn maggots and to supplement previous fungicidal treatment for seedling blight and seed rot.

READ THE LABEL BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

GROUP	1B ¹	INSECTICIDE
GROUP	M ²	FUNGICIDE

CAUTION

Exposure to captan may produce long term health effects. To minimize exposure, follow directions outlined on this label.

Warning, contains the allergen (soy).

GUARANTEE

diazinon15%
captan15%

REGISTRATION NO. 26957

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

AGRICULTURAL

POUDRE INSECTICIDE-FONGICIDE À DOUBLE EMPLOI POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES

MAÏS, HARICOTS, SOJA ET POIS :

Contre les mouches des légumineuses, et pour compléter un traitement fongicide antérieur contre la brûlure des plantules et la pourriture des semences

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GROUPE	1B ¹	INSECTICIDE
GROUPE	M ²	FONGICIDE

ATTENTION

Les expositions au captane peuvent produire des effets à long terme sur la santé. Afin de réduire au minimum les expositions, suivre le mode d'emploi sur cette étiquette. Avertissement, contient l'allergène (soya).

GARANTIE

diazinon15%
captane15%

N° D'HOMOLOGATION 26957

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Never handle material with bare hands. Do not breath dust. Avoid spilling on skin or clothing. When treating or handling treated seed, work in a well-ventilated area, and wear a respirator, goggles, and rubber gloves. Do not use leather or cloth gloves. Wear clothing that completely covers arms and legs to minimize exposure. Change contaminated clothing daily and wash thoroughly before reuse. Wash hands, face and arms thoroughly after handling AGROX CD and before drinking, eating or smoking. Shower after use or at the end of the work day. Do not contaminate food, feed or any body of water. Label unplanted treated seed as follows: "Poisonous to humans and animals. Do not use for food or feed purposes. Do not sell to oil mills. This seed has been treated with captan and diazinon."

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., contact 1-866-375-4648 or www.cropro.org/.

FIRST AID: In case of poisoning, call physician or contact a poison control center IMMEDIATELY. **If on skin,** wash thoroughly with soap and water. **If in eyes,** flush with water for 5-10 minutes and get medical aid. **If swallowed,** give the patient one to two glasses of water and induce vomiting by either giving a dose of syrup of ipecac or inserting a finger down the throat. Repeat ipecac dose if unsuccessful within 20 minutes. Continue with water until vomit is clear. Patient should be lying down with the head below the level of feet while vomiting. **DO NOT TRY TO CAUSE VOMITING IF THE PATIENT IS UNCONSCIOUS OR IN A CONVULSIVE STATE.** Take container, label, and product name and Pest Control Product Reg # with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Diazinon is a cholinesterase inhibitor. Atropine is antidotal. Symptoms of Poisoning: nausea, vomiting, hyper-irritability, convulsions and/or coma and other symptoms typical to organophosphate insecticide poisoning.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBER: All hours, (613) 787-5620 ONLY for health and environmental information.

DISPOSAL: 1. Thoroughly empty the contents of the container into the application device. 2. Make the empty container unsuitable for further use. 3. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. 4. For disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

DIRECTIONS FOR USE: RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS: For resistance management, please note that AGROX CD contains both a Group 1B¹ insecticide, and Group M² fungicide. Any insect or fungal population may contain individuals naturally resistant to AGROX CD and other Group 1B¹ or Group M² insecticides/fungicides. A gradual or total loss of insect control may occur over time if the insecticide is used repeatedly in the same fields. Also, gradual or total loss of insect or fungal control may occur over time if this fungicide is used repeatedly in the same fields. **To delay insecticide/fungicide resistance:** Where possible, rotate the use of AGROX CD with different groups that control the same pathogen; monitor treated insect and fungal populations for resistance development; if resistance is suspected, report it to the company representative, switch to another insecticide/fungicide with a different target site of action if possible, or consult a certified crop advisor or local extension specialist for guidance.

USE THIS PRODUCT ONLY ON SEED PREVIOUSLY TREATED WITH CAPTAN OR THIRAM. DO NOT USE ON SEED ALREADY TREATED WITH AN INSECTICIDE (other than methoxychlor or malathion). Corn, Beans, Soybeans and Peas: For the control of seed corn maggots and to supplement previous fungicidal treatment for Seedling Blight and Seed Rot, apply the contents of one 200 g container to 100 kg (4 units) of seed at planting or near planting time (50 g per 25 kg of seed). When starting with an empty planter, place enough treated seed in the planter box to cover the bottom. Treat this seed in a separate container that later can be destroyed. Add the remaining seed to the planter box and treat by thoroughly stirring with a paddle or lath so that the seed is coated with the seed treatment.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.



DANGER



POISON

NET CONTENTS
CONTENU NET

AGRICOLE
600 g

NORAC
CONCEPTS INC.

NORAC CONCEPTS INC.
P.O. Box/ C.P. 31097, Guelph, ON
N1H 8K1 519-821-3633